

**Cher(e)s** ami(e)s de l'EFP,

Nous avons le plaisir de vous rappeler que la biennale de l'EFP 2021 se tiendra à **Genève du 16 au 18 juin 2021**, au vu des conditions sanitaires, la participation au congrès se fera de manière hybride (présentiel et/ou à distance).

Nous vous rappelons que la date limite de soumission de résumés pour la biennale est fixée au **8 février**. Nous comptons sur l'énergie de tous pour assurer une représentation maximale de l'espace francophone dans la soumission de résumés scientifiques.

Cette soumission se fait exclusivement en ligne [via ce formulaire](#).

Vous trouverez dans [cette pièce jointe](#) les recommandations de soumission des résumés.

Nous vous rappelons par la même occasion que le comité de pilotage de l'EFP a mis en place pour l'année 2021 des bourses dédiées à l'Espace Francophone de Pneumologie, l'ensemble de la dotation a été fixé à **25 000 euros**, répartis selon les projets présentés.

Ces bourses concerneront des projets scientifiques à tropisme pneumologique et devront s'intéresser à une dimension extra hexagonale de la pneumologie.

Ces projets devront être soumis au conseil scientifique de l'EFP via son président le Pr Khayat ([gkhayat1960@gmail.com](mailto:gkhayat1960@gmail.com)). Les demandes devront inclure le protocole de recherche, l'argumentaire scientifique, et le budget prévisionnel.

Les personnes ou structures qui bénéficieront d'une bourse devront présenter le fruit de leur travail au conseil scientifique de la SPLF pour présentation au CPLF, et si publication, s'engager à proposer cette publication à l'une des revues de la SPLF.

Le conseil scientifique de l'EFP accordera les bourses, si un des membres du conseil scientifique appartient à une équipe ou un pays soumettant une demande, il ne pourra participer aux discussions et au vote concernant la dite demande.

Les bourses seront annoncées et remises lors de la prochaine Biennale de l'EFP prévue en **juin 2021 à Genève**. Cette remise pourra se faire à distance en cas d'empêchement.

Le don sera échelonné selon un calendrier validé par le conseil scientifique et le bénéficiaire de la bourse, et ce, selon l'avancement des travaux.

La date limite de dépôt des demandes de bourse est **fixée au 11 avril 2021**, avant minuit.

Bien amicalement à tous .

*Dr Franck Soyez, Secrétaire des Relations Internationales de la SPLF*

*Dr Bernard Pigearias, Comité de Pilotage de l'EFP*

*Pr Ali Benkheder, Comité de Pilotage de l'EFP*

*Pr Georges Khayat, Président du conseil scientifique de l'EFP*

*Dr Zouhair Souissi, Responsable communication de l'EFP*